



**ACADÉMIE  
D'AIX-MARSEILLE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Division de l'Encadrement et des Personnels  
Administratifs et Techniques

DIEPAT/22-946-1450 du 17/10/2022

**APPEL A CANDIDATURES - INFIRMIER(E) ADJOINT(E) A L'INFIRMIER CONSEILLER TECHNIQUE  
DU RECTEUR**

Destinataires : Mesdames et Messieurs les personnels titulaires de catégorie A détenteurs du diplôme d'Etat d'infirmier

Dossier suivi par : M GENESTOUX - Chef de la DIEPAT - Tel : 04 42 91 72 26 - [ce.diepat@ac-aix-marseille.fr](mailto:ce.diepat@ac-aix-marseille.fr) - Tel  
secrétariat de division : 04 42 91 72 26 - [ce.diepat@ac-aix-marseille.fr](mailto:ce.diepat@ac-aix-marseille.fr)

Le poste suivant est vacant à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2022 :

- Infirmier(e) adjoint(e) à l'infirmier conseiller technique du recteur

Le poste est localisé à Aix en Provence - Rectorat  
Ce poste a fait également l'objet d'une publication sur la PEP.

Les personnes intéressées sont invitées à se reporter à la fiche de poste ci-jointe et doivent envoyer leur dossier de candidature, au plus tard le lundi 31 octobre 2022 par voie électronique à :

[ce.diepat@ac-aix-marseille.fr](mailto:ce.diepat@ac-aix-marseille.fr)

Les candidatures devront impérativement être envoyées sous couvert de la voie hiérarchique et être assorties :

- d'une lettre de motivation
- d'un curriculum vitae
- du dernier arrêté de changement d'échelon
- de la copie des 3 derniers entretiens professionnels
- et de toute pièce jugée utile à la valorisation du dossier

*Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Charles BOURDEAUD'HUY, Directeur des Relations et des Ressources Humaines*



**FICHE DE POSTE :**  
**INFIRMIER – ERE – ADJOINT – E – A L'INFIRMIER CONSEILLER TECHNIQUE DU  
RECTEUR**

**I. Description du poste**

- Fonction à assurer : Infirmier-ère Adjoint-e à l'Infirmier Conseiller Technique du Recteur
- Corps : Agent de catégorie A détenteur du diplôme d'Etat d'infirmier
- Statut du poste : vacant le 01 octobre 2022
- Nature du poste : titulaire
  
- Positionnement du poste dans le service :
  - sous l'autorité de : Monsieur le Recteur,
  - sous la responsabilité de : l'Infirmier Conseiller Technique du Recteur,

**II. Régime indemnitaire :**

- Groupe IFSE : groupe 1 (427 euros brut)
- Poste logé : NON

**III. Nombre de personnes encadrées (facultatif) : NON**

**IV. Implantation géographique :**

Localisation du poste : Académie d'Aix-Marseille  
Lieu d'affectation : Rectorat de l'académie d'Aix-Marseille  
Place Lucien Paye, 13621, Aix-en-Provence Cedex 1  
Service d'affectation : Service Santé Social

**V. Description de la fonction :**

**Mission principale, raison d'être ou finalité du poste :**

L'infirmier-ère adjoint-e à l'ICTR assiste l'ICTR à la mise en œuvre des politiques de santé académique, participe à l'élaboration des parcours de formation initiale et continue des personnels infirmiers, assure le suivi du dossier secourisme et collabore à la coordination du travail en réseau.

**Activités générales du poste**

- Contribution à l'ingénierie des parcours de formation, au stage d'adaptation à l'emploi, à la programmation des séances d'analyses de pratiques professionnelles, à la mise en place et au suivi logistique des dispositifs, à la planification des interventions en lien avec les différents services et partenaires
- Participation au comité académique d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement, rédaction d'articles pour le site du CAESCE



- Développement du travail en réseau en collaboration avec les infirmières conseillères techniques départementales
- Accompagnement des personnels infirmiers de l'académie à l'utilisation de nouveaux outils numériques
- Gestion du dossier secourisme : co-pilotage de l'équipe pédagogique académique du secourisme, redynamisation de l'enseignement du secourisme, ingénierie de la formation en prévention et secours civiques, suivi des formations, veille réglementaire, mobilisation des équipes de formateurs, développement de la FOAD, saisie informatique
- Participation au recueil des données statistiques académiques de l'activité des INFENES et à l'élaboration du rapport annuel d'activité

## VII. Compétences professionnelles nécessaires et qualités requises :

### Niveau requis /Expériences exigées

« Savoir faire » ou pratiques professionnelles :

- savoir travailler en équipe
- avoir le sens des relations humaines
- savoir anticiper les différentes tâches
- savoir rendre compte de son activité
- savoir utiliser les outils numériques
- savoir produire des rapports
- savoir élaborer des correspondances administratives
- savoir réactualiser de façon permanente ses connaissances

« Savoirs » ou connaissances associées :

- connaissance du système éducatif
- connaissance administratives et juridiques
- connaissance en matière de santé publique
- connaissance en prévention et secours civiques

« Ressources personnelles ou « savoir être » :

- sens du service public
- capacité d'écoute et de discrétion
- adaptabilité et dynamisme

## VIII. Contraintes particulières :

Contraintes du poste :

- adaptabilité continue
- grande disponibilité
- périodes de surcharge de travail à de nombreux moments dans l'année
- difficultés liées au respect des délais
- mobilité sur toute l'académie avec usage de son véhicule personnel

Télétravail : possibilité 1 à 2 jours par semaine après 4 mois d'exercice



**Procédure pour candidater :**

Les dossiers de candidature, constitués d'un curriculum vitae, d'une lettre de motivation, du dernier arrêté de changement d'échelon, et des trois derniers entretiens professionnels doivent être adressés dans un délai de 15 jours suivant la présente publication, par la voie hiérarchique à la DIEPAT, place Lucien PAYE 13621 Aix-en-Provence cedex 1, par voie postale et par courriel à [ce.diepat@ac-aix-marseille.fr](mailto:ce.diepat@ac-aix-marseille.fr)

Pour de plus amples informations sur le poste, prendre contact avec :

M. JULIEN Sébastien

Email : [ce.sante@ac-aix-marseille.fr](mailto:ce.sante@ac-aix-marseille.fr) / [Sebastien.julien@ac-aix-marseille.fr](mailto:Sebastien.julien@ac-aix-marseille.fr)

**MERCI DE PRECISER LA REFERENCE DE LA PUBLICATION**